Suivi des actions de groupes

2018 AG 1 DISCRIMINATIO	N POLICE			М	atière:	FONCTIONNAIRES & AGENT PUBLICS
Personne morale visée par l'action : Hospices civils de Beaune	Juridiction TA de Paris	initialement saisie:		Date d'enregistrement : 12/09/2018		Types de préjudices Discrimination
Nature du manquement invoqué Nature des do			ommages allégués		Caractéristiques du groupe	
Discrimination dans l'évolution de carrières des per police nationale	rsonnels de la	Carrière, perte financière, at	teint	e vie privée et familiale	corps	cat Alternative Police - CFDT, syndicat dédié aux policiers du d'encadrement et d'application, gardiens de la paix et gradés qu'aux adjoints de sécurités et cadets de la République
Transmission au président de la Section c contentieux pour attribution à une juridi	tion chargée de statuer sur l'action TA de Paris					
	Décisions i	endues sur l'action				
Tribunal administratif	Cour administrative d'appel			Conseil d'Etat		Voies de recours ouvertes:
TA de Paris Date: 07/03/2018 No: 1816174 Requérant SYNDICAT ALTERNATIVE POLICE - CFDT	Date:	N°: Requérant		Date : N°: Requérant		Décision irrévocable
Sens: Rejet	Sens:			Sens:		

EDUCATION - RECHERCHE 2018 **AG** 2 **ETUDIANTS MASTER** Matière: Date d'enregistrement : Juridiction initialement saisie: Types de préjudices Personne morale visée par l'action : Ministre en charge de l'enseignement CE 12/09/2018 Carrière et moral supérieur Caractéristiques du groupe Nature des dommages allégués Nature du manquement invoqué Tous les étudiants titulaires d'un diplôme de premier cycle Faute de service de l'Etat en instaurant d'autres conditions que préjudice de carrière et préjudice moral ouvrant droit à l'inscription dans une formation de diplôme de celles établies par le décret n° 2017-83 du 25 janvier 2017 relatif premier cycle n'ayant reçu aucune proposition de formation du aux conditions dans lesquelles les titulaires du diplôme national Rectorat compétent au titre des années 2017/2018 et 2018/2019 de licence non admis en première année d'une formation de leur ou n'ayant pas pu s'inscrire sur le site internet « choix conduisant au diplôme national de master se voient trouvermonmaster.gouv.fr » en vue de cette proposition. proposer l'inscription dans une formation du deuxième cycle Juridiction chargée de statuer sur l'action Transmission au président de la Section du contentieux pour attribution à une juridiction Oui ordonnance n°: 424091 TA de Bordeaux Décisions rendues sur l'action Voies de recours ouvertes: Conseil d'Etat Tribunal administratif Cour administrative d'appel TA de Bordeaux Décision irrévocable Date: 25/01/2019 No: 1804379 N° : N° : Date: Date: Requérant Requérant Requérant ASSOCIATION PROMOTION DE **DEFENSE DES ETUDIANTS**

Sens:

Sens: Désistement

Sens:

FONCTIONNAIRES & AGENT PUBLICS 2018 **AG** 3 **DISCRIMINATION EDUCATEURS JEUNES ENFANTS** Matière: Date d'enregistrement : Juridiction initialement saisie: Types de préjudices Personne morale visée par l'action : Ville de Lyon TA de Lyon 21/08/2018 Discrimination Nature des dommages allégués Caractéristiques du groupe Nature du manquement invoqué Appartenance au cadre d'emploi des éducateurs des jeunes Discrimination indirecte en raison du sexe entre cadres Manque à gagner sur les compléments de traitement servis aux enfants de la filière médico-sociale de la ville de Lyon relevant de d'emplois comparables (98 % des éducateurs de jeunes enfants éducateurs jeunes enfants par rapport aux techniciens principaux la catégorie B. de la ville de Lyon sont des femmes). Juridiction chargée de statuer sur l'action Transmission au président de la Section du contentieux pour attribution à une juridiction Non ordonnance n°: TA de Lyon Décisions rendues sur l'action Voies de recours ouvertes: Conseil d'Etat Tribunal administratif Cour administrative d'appel TA de Lyon CAA de Lyon Décision irrévocable Date: 29/04/2019 No: 1806281 Date: 15/07/2021 No: 19LY02440 N° : Date: Requérant Requérant Requérant SYNDICAT PERSONNEL SYNDICAT PERSONNEL **ENCADREMENT VILLE DE LYON ET ENCADREMENT VILLE DE LYON ET** Sens: Rejet Sens: Rejet Sens:

AG 7 **FONCTIONNAIRES & AGENT PUBLICS** 2020 PERSONNELS SERVICE EDUCATION VILLE DE NANCY Matière: Date d'enregistrement : Juridiction initialement saisie: Types de préjudices Personne morale visée par l'action : Ville de Nancy TA de Nancy 10/06/2020 Rémunération - Primes et indemnités Nature des dommages allégués Caractéristiques du groupe Nature du manquement invoqué constats effectués lors de visites du syndicat dans les méconnaissance, à l'égard des adjoints administratifs de absence de rémunération du temps de pause méridienne, qui établissements scolaires restauration scolaire, de la réglementation (article 3 du décret no constituerait, dans les faits, un temps de travail effectif 2000-815 et règlement général relatif à la gestion du temps de travail) relatif au temps de pause méridienne Juridiction chargée de statuer sur l'action Transmission au président de la Section du contentieux pour attribution à une juridiction Non ordonnance n°: TA de Nancy Décisions rendues sur l'action Voies de recours ouvertes: Conseil d'Etat Tribunal administratif Cour administrative d'appel TA de Nancy Décision irrévocable Date: 23/07/2020 No: 2001356 N° : N° : Date: Date: Requérant Requérant Requérant SYNDICAT FA-FP Sens: Rejet Sens: Sens:

2021 AG 8 CONTROLES D'IDENTITE DISCRIMINATOIRES Matière: DROITS PERSONNES ET LIB PUBLIQ						
Personne morale visée par l'action : Etat	<i>Juridiction</i>	initialement saisie:	Date d'enregistrement : 22/07/2021		Types de préjudices Discrimination	
Nature du manquement invoqué Manquement reproché à l'Etat tenant à laisser perdu contrôles d'identité discriminatoires généralisés sur l du territoire national en raison de caractéristiques ph associées à une origine réelle ou supposée.	'ensemble	Atteinte aux libertes fondamentales personnelles, a la dignite de la personne et au principe d'égalité devant la loi. *Amne: commul Founda Bellevill			Caractéristiques du groupe égide des associations requérantes*, victimes et témoins trôles d'identité discriminatoires. esty International France, Human Rights Watch, Maison inautaire pour un développement solidaire, Open Society stion London, Open Society Institute, association Pazapas le et Réseau – Egalité, antidiscrimination, justice – ciplinaire.	
Transmission au président de la Section de contentieux pour attribution à une juridic	ion chargée de statuer sur l'action CE					
Tribunal administratif Date: N°: Requérant	Cour adi	endues sur l'action ministrative d'appel N°: Requérant	Conseil d'Etat Date : N°: 45483 Requérant	<u>36</u>	Voies de recours ouvertes:	
Sens:	Sens:		Sens:			

2021 AG 9 MINEURS ISOL	ES ETRANGERS	Mat	tière: DROITS PERSONNES ET LIB PUBLIQ
Personne morale visée par l'action : Préfecture du Pas-de-Calais	Juridiction initialement saisie	Date d'enregistrement : 30/06/2021	Types de préjudices Préjudice moral
Nature du manquement invoqué Carence du département du Pas de Calais dans la charge des mineurs isolés étrangers présents dan	prise en Préjudice morale en l	e des dommages allégués bsence de prise en compte de besoins	Caractéristiques du groupe Tous les mineurs isolés étrangers qui étaient présents sur le bidonville de la Lande de Calais entre avril 2015 et octobre 2016.
Transmission au président de la Section contentieux pour attribution à une juridi	uridiction chargée de statuer sur l'action TA de Lille		
	Décisions rendues sur l'action		
Tribunal administratif	Cour administrative d'appel	Conseil d'Etat	Voies de recours ouvertes:
Date: N°: 2105144 Requérant	Date: N°: Requérant	Date : N°: Requérant	
Sens:	Sens:	Sens:	

FONCTIONNAIRES & AGENT PUBLICS 2021 **AG** 11 SERVICES PENITENTIAIRE ECRETAGE Matière: Date d'enregistrement : Types de préjudices Personne morale visée par l'action : Juridiction initialement saisie: Direction Interrégionale des services TA de Lyon 21/09/2021 Rémunération - Primes et indemnités pénitentiaires de Rhône Alpes Auvergne Nature des dommages allégués Caractéristiques du groupe Nature du manquement invoqué Les surveillants pénitentiaires qui dépendent de la direction Manquement de la Direction Interrégionale des services Non prise en compte des heures de travail réalisées au-delà de la interrégionale des services pénitentiaires de Rhône-Alpespénitentiaires de Rhône Alpes Auvergne de la pratique illégale limite réglementaire de 12 heures par mois, Auverane. de l'écrêtage des heures consistant en la disparition pure et simple de toutes les heures de travail effectivement réalisées audelà de la limite réglementaire de 12 heures par mois pouvant figurer au crédit des agents. Juridiction chargée de statuer sur l'action Transmission au président de la Section du

contentieux pour attribution à une juridiction Oui ordonnance no: 457221 TA de Lyon Décisions rendues sur l'action Voies de recours ouvertes: Conseil d'Etat Tribunal administratif Cour administrative d'appel TA de Lyon Nº: 2107425 N° : N° : Date: Date: Date: Requérant Requérant Requérant LE SYNDICAT REGIONAL UNION REGIONALE U.F.A.P. U.N.S.A. JUSTICE Sens: Sens: Sens: